

Montréal, le 18 août 2025

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Simon Turmel  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
800, boulevard de Maisonneuve Est  
11<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4M8

M<sup>e</sup> Dominique Neuman  
Avocat  
5159, boul. St-laurent  
Montréal (QC) H2t 1R9

**OBJET :           HQD - Demande d'autorisation de contrats d'approvisionnement  
en électricité à partir de parcs éoliens dans les réseaux autonomes  
de Quaqtq et de Puvirnitug  
Dossier Régie de l'énergie : R-4302-2025**

---

Maîtres,

À la suite des correspondances d'Hydro-Québec (B-0016) et du RTIEÉ (C-RTIEÉ-0002 et C-RTIEÉ-0003), la Régie de l'énergie (la Régie) annonce qu'elle maintient le cadre procédural annoncé dans son avis aux personnes intéressées et réitéré dans sa lettre du 4 août dernier (A-0004).

Cependant, la Régie permet aux personnes intéressées de déposer leurs commentaires au plus tard le **25 août 2025 à midi**. Ainsi, le Distributeur pourra répondre à ces commentaires au plus tard le **29 août 2025 à midi**.

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
NL/ss